



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

CENTRE INTERFACULTAIRE
EN DROITS DE L'ENFANT

HEPVS | PHVS

Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis



CAS

Études interdisciplinaires du harcèlement entre pairs

Vous souhaitez

- > Prévenir et intervenir efficacement et de manière ciblée en situation de harcèlement entre pairs
- > Identifier, comprendre et agir sur les dimensions individuelles et contextuelles des violences entre pairs
- > Développer une identité professionnelle de personne-ressource face aux violences entre pairs, pour la promotion du « vivre ensemble » et le respect des Droits de l'enfant

Voici une formation qui peut répondre à vos attentes :

CAS en « études interdisciplinaires du harcèlement entre pairs »

Toutes les informations sur le site web :
www.hepvs.ch/cas-harcelement

Contact/Renseignements complémentaires :
Tina Stahel, Coordinatrice du CAS, cas-harcelement@hepvs.ch

Études interdisciplinaires du harcèlement entre pairs

CAS Certificate of Advanced Studies

Séance d'information

Date mercredi 16 mars 2022

Heure 16h30 à 18h00

Lieu [MS Teams](#) (ouvrir avec l'application Teams ou Chrome)

Il sera possible de visionner l'enregistrement de cette séance sur www.hepvs.ch/cas-harcelement.



Dates de début et de fin de la formation

Semestre d'automne 2022 (semaine 38) à celui 2023
Formation hybride (à distance et en présentiel)

Direction

Zoe Moody, Professeure à la Haute école pédagogique du Valais

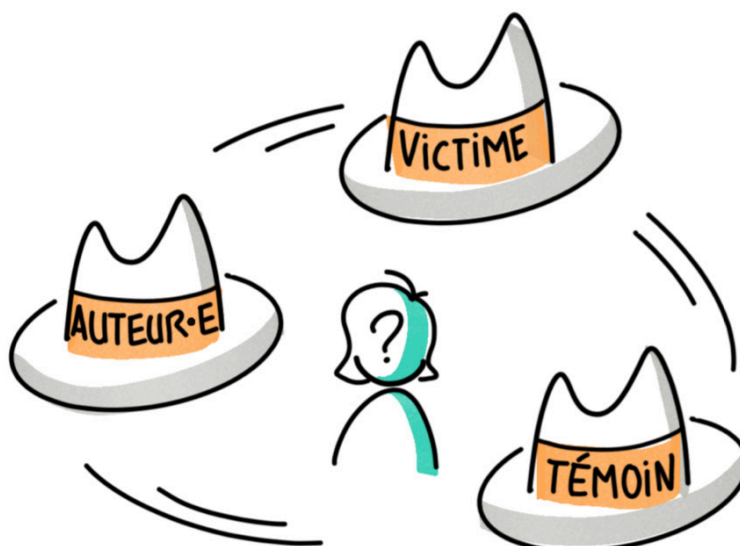
Frédéric Darbellay, Professeur associé, Responsable de la Cellule Inter- et Transdisciplinarité et Directeur adjoint du Centre interfacultaire en Droits de l'enfant, Université de Genève

Coordination

Tina Stahel, Chargée d'enseignement à la Haute école pédagogique du Valais

Intervenant·e·s

Cette formation regroupe les interventions des principaux spécialistes francophones sur les questions des violences entre pairs, des Droits de l'enfant et du « vivre ensemble », dans une perspective interdisciplinaire.



Introduction

Portant directement atteinte aux Droits de l'enfant, le harcèlement entre élèves est considéré comme un problème de santé publique majeur. L'étude PISA menée en 2018 montre une augmentation des taux de harcèlement entre pairs en Suisse et les travaux conduits en Suisse romande depuis 2012 (HEP-VS et CIDE) révèlent une souffrance de la part de tous les protagonistes concerné·e·s. Lorsque des élèves subissent les agressions de leurs pairs (un·e à deux par classe), les témoins de ces violences en souffrent également, le climat éducatif est impacté et les enseignant·e·s sont davantage à risque d'épuisement professionnel. Comment assurer la protection, la sécurité, l'accrochage et la réussite scolaire des élèves et répondre de manière adaptée et durable face à la complexité de ces situations ? La lutte contre le harcèlement et l'intervention systématique sont des priorités éducatives, sociales, sanitaires et politiques.

La formation des professionnel·le·s de l'éducation et de l'enfance à une approche interdisciplinaire et systémique du harcèlement entre pairs répond ainsi à ces priorités. Ce CAS réunit les meilleur·e·s spécialistes francophones sur les questions de harcèlement, du « vivre ensemble » et des Droits de l'enfant, pour en proposer une approche interdisciplinaire. Il s'appuie ainsi sur de solides données de recherche régionales, nationales et internationales afin de co-construire avec les participant·e·s un cadre d'action efficace pour la prévention, l'intervention et l'évaluation du phénomène de harcèlement entre pairs.

AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT ENTRE PAIRS ET PROMOUVOIR LE « VIVRE ENSEMBLE » AINSI QUE LE RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT DANS LA COMMUNAUTÉ

Public visé

Le public cible du CAS est composé d'enseignant·e·s du primaire et du secondaire I et II, d'éducateur·trice·s de la petite enfance et de l'enfance, de médiateur·trice·s scolaires et/ou interculturel·le·s, de membres de direction des établissements scolaires, de responsables d'équipe pédagogique et/ou de projet pédagogique, de psychologues et/ou de conseiller·ère·s en orientation, de formateur·trice·s d'adultes et de tout·e jeune diplômé·e souhaitant acquérir une expertise dans les domaines des violences entre pairs, des Droits de l'enfant et du « vivre ensemble ».

Études interdisciplinaires du harcèlement entre pairs

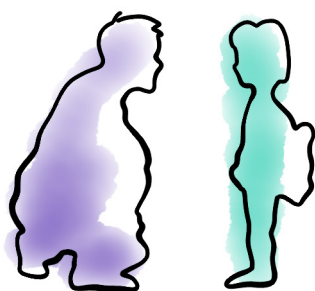
CAS Certificate of Advanced Studies

Objectifs Les objectifs généraux de la formation proposée sont les suivants :

- > acquérir des connaissances et des compétences interdisciplinaires dans le domaine du harcèlement entre pairs;
- > mettre en lien la problématique du harcèlement entre pairs avec les enjeux plus large des Droits de l'enfant et du « vivre ensemble » en milieux scolaire, social, culturel et sanitaire;
- > développer une approche réflexive sur les pratiques professionnelles visant à favoriser un cadre propice aux apprentissages et au développement des enfants et/ou des jeunes, à leur bien-être et à celui des professionnel-le-s qui les accompagnent.

Des objectifs spécifiques complètent ceux plus généraux, en permettant de :

- > identifier, utiliser et développer des outils méthodologiques pour évaluer une situation relative au harcèlement entre pairs dans une structure éducative, scolaire ou de la santé et en assurer son suivi ;
- > intervenir au sein d'une équipe pluridisciplinaire face à un cas de harcèlement entre pairs en mettant en place des stratégies de résolution à court, moyen et long terme ;
- > maîtriser les savoirs théoriques, pratiques et d'autorégulation pour définir, mettre en place et ajuster un dispositif visant à lutter contre le harcèlement entre pairs, à promouvoir un environnement socioéducatif positif, le « vivre ensemble » et la mise en œuvre des Droits de l'enfant au sein de structures éducatives, sociales, culturelles et de la santé ;
- > concevoir et dispenser des activités pédagogiques sur le harcèlement entre pairs et visant le développement de compétences psychosociales, contribuant au « vivre ensemble » et aux Droits de l'enfant ;
- > concevoir et appliquer une politique de lutte contre le harcèlement entre pairs, de respect des Droits de l'enfant, de promotion du « vivre ensemble » et du bien-être de toutes et tous les actrices et les acteurs impliqué-e-s.



Études interdisciplinaires du harcèlement entre pairs

CAS Certificate of Advanced Studies

Compétences visées

- > acquérir une compréhension et des savoirs interdisciplinaires (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation) théoriques, pratiques et d'autorégulation sur le harcèlement entre pairs au sein de structures éducatives, sociales, culturelles et de la santé;
- > être en mesure de comprendre, d'identifier et d'agir sur les dimensions individuelles et contextuelles des violences entre pairs;
- > être en mesure d'innover pour développer des dispositifs de lutte contre le harcèlement entre pairs, notamment promouvoir un environnement socioéducatif positif et mettre en œuvre les Droits de l'enfant au sein de structures éducatives, sociales, culturelles et de la santé;
- > être en mesure de prendre des décisions ambitieuses, pérennes et éthiquement responsables pour concevoir et pour appliquer une politique de lutte contre le harcèlement entre pairs et favorisant un cadre propice aux apprentissages, au développement des enfants et des jeunes, à leur bien-être et à celui des professionnel-le-s qui les accompagnent;
- > développer une identité professionnelle de personne-ressource face aux violences entre pairs et pour la promotion du « vivre ensemble » au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Modalités/Méthodes pédagogiques

Trois modules thématiques sont proposés dans ce CAS. Ils sont composés d'enseignements en présentiel et en ligne incluant aussi des travaux individuels et/ou de groupe. Ces modules sont complétés par des analyses des pratiques, menées grâce à une communauté pédagogique en ligne ainsi qu'un carnet de bord électronique, et un travail de diplôme à réaliser « individuellement ».

Structure/Organisation de la formation

La formation compte 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System), soit de 270 heures à 300 heures, se déroulant sur trois semestres. Elle présente une forme hybride : une part importante se déroule à distance, en ligne. Cette formation comprend 3 modules thématiques (4 ECTS dont au maximum 10 jours d'enseignement en présentiel), des analyses des pratiques (3 ECTS en ligne) et un travail de diplôme (3 ECTS).

Contenu de la formation

Module 1

Le harcèlement entre pairs :
connaître et repérer

Actualiser et développer ses connaissances ainsi que sa compréhension du harcèlement entre pairs en ce qui concerne :

- > la compréhension systémique et interdisciplinaire des violences entre pairs
- > les rôles et les fonctions des personnes ressources
- > les premiers signes du harcèlement entre pairs

Module 2

Le harcèlement entre pairs :
intervention et approche interdisciplinaire

Développer et renforcer ses connaissances en matière de lutte contre le harcèlement entre pairs en abordant :

- > les conséquences sociétales et scolaires du harcèlement entre pairs
- > les mesures de prévention et d'intervention en matière de lutte contre les violences entre pairs
- > les implications d'une action collective, interdisciplinaire et systémique

Module 3

Environnement socioéducatif,
« Vivre ensemble » et Droits de l'enfant

Appréhender les enjeux liés au harcèlement entre pairs en ce qui concerne :

- > l'éthique du « vivre ensemble » et l'exercice de la démocratie
- > l'environnement socioéducatif et l'implication d'une charte d'établissement ainsi que d'un règlement d'école
- > les systèmes des pairs et les dynamiques de groupes
- > les Droits de l'enfant et les discriminations
- > les compétences psychosociales

Études interdisciplinaires du harcèlement entre pairs

CAS Certificate of Advanced Studies

Analyses des pratiques

Renforcer ses connaissances théoriques sur le harcèlement entre pairs, le « vivre ensemble » et les Droits de l'enfant ainsi qu'analyser et ajuster sa pratique enseignante en :

- > participant à une communauté pédagogique en ligne
- > complétant activement et régulièrement un carnet de bord électronique

Travail de diplôme

Favoriser les développements théoriques et réflexifs sur le harcèlement entre pairs, le « vivre ensemble » et les Droits de l'enfant en :

- > concevant un dispositif de lutte contre le harcèlement entre pairs au sein d'une structure éducative, scolaire ou de la santé



Études interdisciplinaires du harcèlement entre pairs

CAS Certificate of Advanced Studies

Modalités d'évaluation

Le processus de certification comprend la réalisation d'un travail de diplôme. Ce travail individuel est composé de plusieurs tâches à réaliser au cours de la formation. Ces tâches sont présentées aux participant·e·s en début de formation. Le travail de diplôme est évalué selon les appréciations « validé » et « échec ». Une seule appréciation est délivrée pour l'ensemble des tâches à réaliser.

La participation active et régulière des participant·e·s est exigée à 80% de la totalité des enseignements des modules thématiques dispensés en présentiel et à distance, des analyses des pratiques et des introductions aux tâches à réaliser dans le cadre du travail de diplôme ainsi que de la présentation de ces tâches par des participant·e·s en ligne et en présentiel. Des feedbacks réguliers sont donnés par les formateur·trice·s au cours et en fin de module ; ceux-ci constituent l'évaluation formative réalisée tout au long de la formation (les participant·e·s sont amené·e·s à réaliser des ajustements lorsque les productions sont trop éloignées des attentes annoncées).

Titre obtenu

Les conditions d'obtention du Certificat sont les suivantes, en accord avec le règlement d'étude de ladite formation :

- > obtention des appréciations « validé » aux modules thématiques, aux analyses des pratiques et au travail de diplôme ;
- > rendu des travaux demandés, dont le travail de diplôme, dans les délais requis ;
- > participation à au moins 80% de la totalité des activités d'enseignement des modules thématiques, des analyses des pratiques et de la présentation des tâches à mener dans le cadre du travail de diplôme ;
- > paiement des frais du dossier de candidature et de ceux de participation au programme.

Le Certificat de formation continue (CAS) en « études interdisciplinaires du harcèlement entre pairs » (Certificate of Advanced Studies in "Interdisciplinary Studies of Bullying") est délivré conjointement par la Haute école pédagogique du Valais et le Centre interfacultaire en Droits de l'enfant de l'Université de Genève aux participant·e·s ayant satisfait aux conditions susmentionnées.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Conditions d'admission

Peuvent être admises comme candidat·e·s au Certificat, les personnes qui :

- > sont titulaires d'un Bachelor ou d'une Maîtrise en sciences de l'éducation, sciences sociales et humaines ou d'autres domaines d'une Haute école reconnue par swissuniversities ou d'un titre jugé équivalent par le Comité de programme ;
- > témoignent de leurs motivations et d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins une année en lien avec le programme du Certificat ;
- > ont l'accord écrit de leur employeur·euse si la participation au programme se fait sur le temps de travail ;
- > ont le minimum de maîtrise du français pour participer activement au programme et aux discussions qui est le niveau B2 selon la classification du portfolio européen des langues ;

L'étudiant·e est tenu·e de disposer du matériel requis par la digitalisation de l'enseignement. Les normes techniques des ordinateurs personnels à acquérir avant le début de la formation sont précisées sur le site de la HEP-VS.

Le Comité de programme se réserve le droit de refuser la candidature de personnes ne répondant pas aux exigences. Il statue sur les équivalences de titre. Les candidat·e·s doivent témoigner alors de leurs compétences dans le domaine de la formation, en plus d'une expérience professionnelle certifiée ou d'une formation équivalente, et de leurs aptitudes à suivre le programme du CAS. Au besoin, le Comité de programme peut demander des informations complémentaires ou convoquer le·la candidat·e à un entretien.

Inscription

Inscription avant le 29 avril 2022

En ligne sur www.hepvs.ch/cas-harcelement

Finance d'inscription : CHF 5'200.- de frais de participation au programme et CHF 200.- de frais du dossier de candidature

Les participant·e·s sont invité·e·s à se renseigner auprès de leur employeur·euse sur la possibilité d'obtenir un ou des soutien·s financier·s.

Études interdisciplinaires du harcèlement entre pairs

CAS Certificate of Advanced Studies

Lieu(x) des cours En principe, HEP-VS (site de St-Maurice) ou CIDE sur le campus UNIGE à Sion.

Durée de la formation 3 semestres

Horaires Les enseignements en présentiel se déroulent :

- > les mercredis après-midi : 13h45-17h15 y compris 30 minutes de pause
- > et les samedis : 08h45-17h15 y compris 150 minutes de pause

Les enseignements en ligne ont lieu :

- > les mercredis : 13h30-20h00 y compris 30 à 60 minutes de pause
- > et les samedis : 08h30-17h30 y compris 120 minutes de pause

Les analyses des pratiques et le travail de diplôme se réalisent les mercredis après-midi. Ils peuvent débiter à 13h30 et se terminer au plus tard à 20h00. Le travail à réaliser dans le cadre des analyses des pratiques et du travail de diplôme s'effectuent en parallèle aux enseignements selon les disponibilités de chaque participant·e.

Autres renseignements Nombre de participant·e·s : 15 au minimum et 25 au maximum (priorité selon ordre d'arrivée des inscriptions)



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**CENTRE INTERFACULTAIRE
EN DROITS DE L'ENFANT**

HEPVS | PHVS 

Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

d e q
+ o j
d m j
n k l
W i s s e n



**HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE DU VALAIS
PÄDAGOGISCHE HOCHSCHULE WALLIS**

Avenue du Simplon 13
CH – 1890 St-Maurice
+41 27 606 96 00
www.hepvs.ch

Alte Simplonstrasse 33
CH – 3900 Brigue
+41 27 606 96 50
www.phvs.ch

**CENTRE INTERFACULTAIRE EN DROITS DE L'ENFANT (CIDE)
UNIVERSITÉ DE GENÈVE, VALAIS CAMPUS**

Chemin de l'Institut 18
CH – 1967 Bramois (Sion)
+41 27 205 73 06
www.unige.ch/cide

Février 2022

Illustrations : Barmon Drawing